

N.B. *Les caractères en italique identifient les affaires du Conseil scolaire catholique du Nord-Ouest*
L'abréviation CSNO = Conseil scolaire du Nord-Ouest

PROCÈS-VERBAL - Réunion organisationnelle

Procès-verbal de la réunion organisationnelle tenue le 22 août 2024, à 14 h, au siège social, St-Isidore, Alberta.

SONT PRÉSENTS :

Sylvianne Maisonneuve
Roger Tremblay
Mario Paradis
Pascal Leclerc
Anita Anctil

Brigitte Kropielnicki, directrice générale
Rachelle Bergeron, secrétaire générale
Josea Gagon, trésorière générale

OUVERTURE/RÉFLEXION

La présidente, madame Sylvianne Maisonneuve, ouvre la réunion à 14 h 07 en souhaitant la bienvenue à tous. Elle procède à la reconnaissance du territoire des Premières Nations du traité 8 et monsieur Pascal Leclerc partage une réflexion.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

« Roger Tremblay propose l'ordre du jour tel que présenté. »

Adoptée (2024-08-22 ORG 001)

ÉLECTION

Roger Tremblay propose Brigitte Kropielnicki comme présidente d'élection.

La directrice générale, madame Brigitte Kropielnicki, agit en tant que présidente d'élections. Celle-ci ouvre les nominations pour le poste de présidence 2024-2025.

« Anita Anctil propose Sylvianne Maisonneuve au poste de présidence 2023-2024. »

Sylvianne Maisonneuve accepte.

Après trois appels aux nominations, les nominations sont closes et madame Sylvianne Maisonneuve est élue par acclamation au poste de présidence 2024-2025.

Adoptée (2024-08-22 ORG 002)

Madame Brigitte Kropielnicki ouvre les nominations pour le poste de vice-présidence 2024-2025.

« Pascal Leclerc propose Anita Anctil au poste de vice-présidence 2024-2025. »

Anita Anctil accepte.

Après trois appels aux nominations, les nominations sont closes et madame Anita Anctil est élue au poste de vice-présidence 2024-2025.

Adoptée (2024-08-22 ORG 003)

La présidente, madame Sylvianne Maisonneuve, procède aux autres points à l'ordre du jour.

NOMINATION DES MEMBRES AUX COMITÉS DU CONSEIL

« Anita Anctil propose que les comités permanents du Conseil soient représentés par les élus nommés ci-dessous et que la première personne désignée soit la présidence du comité en question.

- Gouvernance : Mario Paradis, Roger Tremblay
- Négociations : Roger Tremblay, Pascal Leclerc
- Finances : Anita Anctil, Pascal Leclerc
- Vérification : Sylvianne Maisonneuve, Anita Anctil, Mario Paradis, Pascal Leclerc, Roger Tremblay. »
- COMITÉ SPÉCIAL – SÉLECTION DE BOURSES : Roger Tremblay, Pascal Leclerc

Adoptée (2024-08-22 ORG 004)

REPRÉSENTANTS AUX ORGANISMES

« Roger Tremblay propose que le CSNO retire son adhésion au Rural Caucus of Alberta School Boards (RCASB). »

Adoptée (2024-08-22 ORG 005)

« Roger Tremblay propose que les personnes nommées ci-dessous soient les représentants du CSNO auprès des organismes suivants :

- FCSFA (Fédération des Conseils scolaires francophones de l'Alberta) : Anita Anctil
- ASBA Zone 1 (Alberta School Boards Association): Anita Anctil (Pascal Leclerc – substitut)
- ACSTA (Alberta Catholic School Trustees Association): Mario Paradis (Sylvianne Maisonneuve – substitut)
- TEBA (Teacher Employer Bargaining Agreement): Roger Tremblay
- SCORES: Sylvianne Maisonneuve
- Peace River Community Services: Pascal Leclerc

Adoptée (2024-08-22 ORG 006)

SIGNATAIRES OFFICIELS

« Pascal Leclerc propose que les signataires officiels du Conseil scolaire du Nord-Ouest pour 2023-2024 soient Sylvianne Maisonneuve (présidence), Anita Anctil (vice-présidence), Brigitte Kropielnicki (direction générale) et Josea Gagnon (trésorière). »

Adoptée (2024-08-22 ORG 007)

CABINETS D'AVOCATS DU CONSEIL

« Pascal Leclerc propose que le Conseil scolaire du Nord-Ouest utilise les services professionnels des cabinets suivants pour 2024-2025 : BrownLee LLP, McLennan Ross LLP, Juristes Power et Emond-Harnden. »

Adoptée (2024-08-22 ORG 008)

TAUX ET ALLOCATIONS

« Anita Anctil propose que le Conseil scolaire adopte pour l'année 2024-2025 les mêmes taux des honoraires et des dépenses admissibles pour le remboursement comme suit:

Honoraires mensuels des conseillers:

- Présidence : 400 \$ /Vice-présidence : 225 \$ /Conseillers et conseillères : 200 \$

Honoraires des conseillers pour réunions et congrès

- Réunion mensuelle : 150 \$
- Autres réunions : 30 \$/heure



- Congrès : matinée (+ - 3 h = 75 \$); après-midi (+ - 3 h = 75 \$); soirée (+ - 3 h = 75 \$)
- Déplacement en auto (temps au-delà de 100 km aller-retour) : 20 \$/heure
- Déplacement en avion (temps entre l'arrivée à l'aéroport et l'arrivée à destination) : 10 \$/h

Dépenses admissibles pour le remboursement:

- Kilométrage : 0,55 \$ / km
- REPAS : déjeuner : 10 \$, diner : 20 \$, souper : 30 \$
- Indemnité quotidienne (SÉJOUR 24 heures) : 10 \$
- Hébergement : 150 \$ + taxe (exception faite pour certains congrès avec approbation de la direction générale)

Allocation pour internet/cellulaire : 25 \$ / mois »

Adoptée (2024-08-22 ORG 009)

AVANTAGES SOCIAUX POUR CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

« Pascal Leclerc propose que la portion payée du Conseil scolaire envers les avantages sociaux des conseillers et conseillères scolaires pour l'année scolaire 2024-2025 demeure à 100 %. »

Adoptée (2024-08-22 ORG 010)

CALENDRIER DES RÉUNIONS ORDINAIRES

Les conseillers scolaires se sont penchés sur le plan de travail 2023-2024 pour déterminer les dates des réunions ordinaires, ainsi que certaines dates importantes du plan de travail.

« Roger Tremblay propose que les réunions ordinaires du conseil scolaire pour l'année 2024-2025 aient lieu aux dates et aux endroits indiqués ci-dessous :

19 septembre 2024 à 19 h 00 (virtuelle),	19 mars 2025 à 19 h 00 (virtuelle),
30 octobre 2024 à 19 h 00 (virtuelle),	30 avril 2025 à 19 h 00 (virtuelle),
20 novembre 2024 à 14 h 00 (St-Isidore),	26 mai 2025 à 14 h 00 (St-Isidore),
29 janvier 2025 à 19 h 00 (virtuelle),	18 juin 2025 à 14 h 00 (St-Isidore). »

Adoptée (2024-08-22 - ORG 011)

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée par la présidente à 15 h 36.

La secrétaire générale

La présidence

Date

